



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30738>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-30738**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville du Havre

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21760351300011

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76084

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1435325>

Identifiant interne de la consultation : 24AS-VDH-1529-C

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secrétariat de la Cao

Numéro de téléphone du contact : +33 235194476

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Justificatifs de candidature (cf. article 5-1-1 du règlement de la consultation) * l'équipe du candidat devra détenir les compétences minimales suivantes : - Architecte urbaniste mandataire obligatoire du

groupement - Programmiste urbain - Aménagement nautique - Paysagiste - Bet infrastructures et Vrd, - Bet environnement, spécialisé dans la prévention risque naturel, * pouvoir signé de chaque cotraitant autorisant le mandataire à signer l'acte d'engagement ainsi que toutes les pièces en phase exécution du marché (type ordre de service, avenant...)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude de pré-programmation du pôle nautique

Code CPV principal - Descripteur principal : 79415200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : - Objet (cf. article 2-1 du règlement de la consultation) La consultation porte sur la réalisation d'une étude de pré-programmation du pôle nautique au Havre. Il est indiqué aux candidats que 3 marchés seront attribués à l'issue de cette consultation aux 3 candidats dont l'offre aura été jugée la plus avantageuse au regard des critères énoncés à l'article 6 du présent règlement de la consultation. L'enveloppe maximale attribuée à cette étude est de 210 000.00 euro(s) H.T. pour l'ensemble des 3 marchés. - Forme (cf. article 2-3 du règlement de la consultation) La présente consultation donnera lieu à un marché ordinaire et sera traité à prix forfaitaires

Lieu principal d'exécution du marché : Le Havre 76600 - LE HAVRE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. article 3-2-1 du règlement de la consultation) La durée du marché est d'un an à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. article 3-2-2 du règlement de la consultation) Le délai d'exécution de chaque phase est le suivant : * phase 1 : 7 semaines à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage * phase 2 : 9 semaines à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage - Forme juridique de l'attributaire (cf. article 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. L'architecte ne peut être mandataire que d'un seul groupement. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. -Délai de validité des propositions (cf. article 3-5 du règlement de la consultation) Le délai de validité des propositions est de 180 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. - Jugement des propositions (cf. article 6 du règlement de la consultation) 1 : Valeur technique : notée sur 60 selon une valeur croissante de mérite La valeur technique est appréciée à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * pertinence, qualité, expériences des personnels sur des opérations de

complexité équivalente et adéquation des moyens humains pour mener à bien la mission/note sur 40 *
compréhension des objectifs et enjeux/ note sur 10 * pertinence de la méthodologie envisagée/ note
sur 10 2 : Prix des prestations noté sur 40 Le montant pris en compte sera le montant total H.T.
indiqué à l'article D1 de l'acte d'engagement. Il sera noté de la façon suivante : 40 pour le prix le moins
élevé et ensuite un classement relatif selon la formule suivante : (prix le moins cher ÷ prix proposé) x
40. - Négociation (cf. article 7 du règlement de la consultation) L'acheteur peut librement et de sa
seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, des discussions avec tout ou partie des
candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni un droit pour les candidats, qui
demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité. - Instance chargée
des procédures de recours - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours (cf. article 10 du règlement de la consultation) Tribunal
Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert - 76005 ROUEN cedex Tél : 02 32 08 12 70 Fax : 02
32 08 12 71 Greffe.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2024